

## NÉPAL

### La question cruciale des droits humains dans une passe politique dangereuse

Index AI : ASA 31/012/2006

ÉFAI

Jeudi 23 mars 2006

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dix ans après le début de la guerre civile au Népal, les deux parties au conflit doivent être guidées par leurs obligations en matière de droits humains pour que le Népal se sorte avec succès de la passe dangereuse dans laquelle il se trouve au plan politique, a déclaré Amnesty International ce jeudi 23 mars, lors d'une conférence de presse organisée au retour d'une mission de l'organisation dans ce pays du 20 au 23 mars.

« *Les gens subissent des pertes terribles chaque jour du fait de la poursuite du conflit, a déclaré Purna Sen, directrice du programme Asie-Pacifique. Les femmes en particulier sont souvent les victimes non reconnues du conflit et n'ont qu'un accès limité à la protection et à la justice* », a-t-elle ajouté.

La délégation a rencontré deux dirigeants du Parti communiste népalais (maoïste) à qui elle a demandé instamment de faire en sorte que les promesses publiques de respect des droits humains, notamment les engagements consignés dans un accord écrit avec une alliance de sept partis politiques importants, se traduisent par des actes concrets sur le terrain visant à protéger les populations civiles et à respecter le droit international humanitaire. Amnesty international a fait part de ses préoccupations sérieuses concernant l'enlèvement et l'enrôlement d'enfants par le PCN (maoïste) et le nombre élevé de personnes contraintes de fuir leur domicile en raison des menaces, du chantage et des violences exercés par certains cadres maoïstes.

« *La pression internationale a jusqu'ici permis de faire diminuer quelque peu les violations les plus graves commises par les forces de sécurité, mais le problème fondamental de l'impunité accordée aux auteurs de violations des droits humains reste entier, a déclaré Kate Allen, directrice d'Amnesty International Royaume-Uni. Même si le nombre de cas de « disparitions » aux mains des forces de sécurité a diminué au cours de l'année passée, des centaines d'affaires ne sont toujours pas résolues et sont la source d'une angoisse constante pour les amis et familles des victimes.*

« *Les familles de disparus méritent des réponses à leurs demandes répétées d'information sur le sort des êtres aimés. Par dessus tout, elles méritent justice* », a déclaré Kate Allen.

Les membres des forces de sécurité qui ont été poursuivis pour des violations des droits humains se sont vu infliger des peines légères, totalement disproportionnées par rapport aux actes commis ; on ne peut considérer que justice a été rendue ni que ces peines aient eu un effet dissuasif quelconque.

Amnesty International a appelé à la remise en liberté immédiate et sans condition des neuf militants de partis politiques et membres de la société civile toujours en détention plus de deux mois après la nouvelle vague de répression du début de cette année. Les délégués ont rencontré des prisonniers d'opinion : Krishna Pahadi, dirigeant du *Citizens Movement for Democracy and Peace* (CMDP) et ancien président d'Amnesty International Népal, et Shyam Shrestha, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Mulyankan* et militant du CMDP. Tous deux sont détenus à la caserne n°2 de la police armée de Ranibari, à Maharajguni, Katmandou. Parmi les autres prisonniers d'opinion figurent des dirigeants du CMDP comme Mathura Prasad Shrestha, Devendra Raj Pandey et des dirigeants de partis politiques, comme Madhav Kumar Nepal (secrétaire général du Parti communiste népalais (Union marxiste-léniniste), Ram Chandra Poudel (secrétaire général du Parti du Congrès népalais), Nara Hari Acharya (membre du comité central du Parti du Congrès népalais), Mahadev Gurung (Parti du Congrès népalais) et Hridayesh Tripathi (du *Nepal Sadbhawana Party*, groupe Ananda Devi).

Amnesty International a également condamné le raid mené le 22 mars au domicile du dirigeant de l'UML (Union marxiste-léniniste) Madhav Kumar Nepal, actuellement assigné à résidence. Une dizaine de membres de la Force de police armée auraient fouillé les lieux, confisquant téléphones, ordinateurs, fax et autres équipements de communication.

« *Le gouvernement devrait tenir compte des appels répétés de la communauté internationale en faveur du rétablissement des droits civils et politiques, a déclaré Lars Normann Jorgensen, directeur d'Amnesty International Danemark. Il ne doit pas y avoir de nouvelles vagues d'arrestations de masse ni de restrictions à la liberté de réunion avant les manifestations prévues le mois prochain.*

« *Les pressions et une aide extérieures restent essentielles pour s'assurer que le*

*gouvernement et le PCN (maoïste) rempliront leurs obligations en matière de droits humains », a-t-il ajouté.*

*« Au final, ce n'est qu'avec la cessation des hostilités que l'on pourra obtenir une protection adéquate et effective des droits humains des Népalais, a déclaré Purna Sen. Ce conflit qui dure depuis plus de dix ans a eu un coût trop élevé, il a brisé la vie de nombreuses familles et restreint de façon dramatique l'accès de la population aux moyens de subsistance, à la santé et à l'éducation, entre autres droits fondamentaux. »*

### **Complément d'information**

La délégation d'Amnesty International était composée de Purna Sen, directrice du programme Asie-Pacifique ; Kate Allen, directrice d'Amnesty International Royaume-Uni ; Lars Normann Jørgensen, directeur d'Amnesty International Danemark ; et Kavita Menon, en charge des recherches concernant l'Asie du Sud. La délégation a rencontré des représentants de l'Armée royale népalaise (RNA), du PCN (maoïste), des victimes d'atteintes aux droits humains commises par les deux parties au conflit, des défenseurs des droits humains, parmi lesquels des avocats et des militant(e)s en faveur du droit des femmes, des membres de la communauté diplomatique ainsi que du Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies au Népal.

Les conclusions de la mission s'appuient sur les interviews réalisées à Katmandou et à Nepalgunj au cours de cette mission de trois jours, ainsi que sur l'ensemble du travail réalisé par Amnesty International sur le Népal au cours des années précédentes. ●

**Pour plus d'informations ou pour obtenir une interview avec l'un des délégués, merci de contacter Kavita Menon au +977-98-4142-8626 à Katmandou ou Saria Rees-Roberts au +44-20-7413-5810.**

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**